

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND



THINK AHEAD.
STAY AHEAD.

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 Avis aux porteurs de parts
- 4 États financiers du Picton Mahoney Tactical Income Fund
- 16 Notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Picton Mahoney Tactical Income Fund (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Picton Mahoney Asset Management

Toronto (Ontario)

Le 29 août 2023

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du Fonds n'a pas examiné les présents états financiers.

Picton Mahoney Asset Management, le gestionnaire des Fonds, nomme un auditeur indépendant pour examiner les états financiers annuels du Fonds. Lorsque les états financiers intermédiaires d'un fonds ne sont pas examinés par un auditeur, la législation sur les valeurs mobilières exige la présentation d'une note qui en fait mention.

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2023 (non audité) et au 31 décembre 2022

	30 juin 2023 \$	31 décembre 2022 \$
Actif		
Actif courant		
Positions acheteur, à la juste valeur*	22 261 894	24 741 590
Trésorerie	15 108 131	18 701 698
Options achetées*	84 659	51 593
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	105 481	139 876
Montant à recevoir pour les placements vendus	127 843	-
Intérêts et autres montants à recevoir	299 222	355 182
	37 987 230	43 989 939
Passif		
Passif courant		
Positions vendeur, à la juste valeur**	4 926 697	5 309 869
Options vendues**	121 277	10 028
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	62 589	207 270
Découvert	11 849 431	16 333 717
Frais de gestion à payer	55 301	13 313
Charges à payer	117 433	104 560
Achats de placements à payer	604 992	-
Intérêts à payer	73 702	65 144
Distributions à payer	83 755	101 031
	17 895 177	22 144 932
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	20 092 053	21 845 007
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	13 900 175	15 767 802
Catégorie F	6 191 878	6 077 205
Nombre de parts rachetables en circulation		
Catégorie A	1 935 056	2 193 665
Catégorie F	778 888	766 634
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A***	7,18	7,19
Catégorie F	7,95	7,93
* Positions acheteur, au coût	23 119 971	25 466 787
** Positions vendeur, au coût	(5 132 583)	(5 319 699)
*** Cours de clôture (TSX)	6,93	6,87

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway




Président

Chef des finances

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2023 \$	2022 \$
Revenus		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	1 092 929	839 852
Dividendes	29 802	34 541
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	(14 579)	644 495
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	257 825	(1 330 396)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, options et contrats de change à terme	93 444	(1 440 225)
Intérêts et coûts d'emprunt	(417 875)	(229 536)
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	1 041 546	(1 481 269)
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	(202 818)	329 064
Total des revenus	838 728	(1 152 205)
Charges		
Frais de gestion	112 975	131 595
Frais d'administration	46 162	46 040
Frais de service	43 107	52 852
Coûts de transactions	36 867	77 559
Information aux porteurs de titres	26 736	26 665
Frais juridiques	12 472	10 632
Frais du comité d'examen indépendant	3 301	4 923
Honoraires d'audit	1 500	2 764
Retenues d'impôts	21	643
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	283 141	353 673
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	-	-
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	283 141	353 673
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	555 587	(1 505 878)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	383 438	(1 135 786)
Catégorie F	172 149	(370 092)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	0,18	(0,47)
Catégorie F	0,22	(0,49)

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2023 \$	2022 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Catégorie A	15 767 802	19 963 540
Catégorie F	6 077 205	6 645 829
	<u>21 845 007</u>	<u>26 609 369</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	383 438	(1 135 786)
Catégorie F	172 149	(370 092)
	<u>555 587</u>	<u>(1 505 878)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	773	1 492
Catégorie F	-	-
	<u>773</u>	<u>1 492</u>
Conversion de parts rachetables		
Catégorie A	(263 593)	(56 107)
Catégorie F	263 593	56 107
	<u>-</u>	<u>-</u>
Rachat de parts rachetables		
Catégorie A	(1 612 741)	(1 846 338)
Catégorie F	(164 633)	(421 608)
	<u>(1 777 374)</u>	<u>(2 267 946)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>(1 776 601)</u>	<u>(2 266 454)</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net		
Catégorie A	(375 504)	(481 515)
Catégorie F	(156 436)	(164 021)
	<u>(531 940)</u>	<u>(645 536)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>(1 752 954)</u>	<u>(4 417 868)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Catégorie A	13 900 175	16 445 286
Catégorie F	6 191 878	5 746 215
	<u>20 092 053</u>	<u>22 191 501</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2023 \$	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	555 587	(1 505 878)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	342 333	(196 050)
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	14 579	(644 495)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, options et contrats de change à terme	(93 444)	1 440 225
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	55 960	22 499
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	-	107
(Augmentation) diminution des dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert	-	3 538 785
Augmentation (diminution) des intérêts à payer	8 558	(33 662)
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	54 861	66 328
Achat de titres – position acheteur et rachats de placements vendus à découvert	(14 162 265)	(26 619 594)
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	16 782 700	26 137 139
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	<u>3 558 869</u>	<u>2 205 404</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(548 443)	(655 673)
Montants versés au rachat de parts rachetables	(1 777 374)	(2 267 946)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	<u>(2 325 817)</u>	<u>(2 923 619)</u>
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	(342 333)	196 050
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 233 052	(718 215)
Trésorerie à l'ouverture de la période	2 367 981	1 823 584
Trésorerie à la clôture de la période	<u>3 258 700</u>	<u>1 301 419</u>
Trésorerie	15 108 131	1 301 419
Découvert	(11 849 431)	-
Trésorerie nette (découvert)	<u>3 258 700</u>	<u>1 301 419</u>
Éléments classés dans les activités d'exploitation :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	1 148 889	862 351
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	29 781	34 005
Intérêts et coûts d'emprunt payés	(409 317)	(263 198)

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2023 (non audité)

Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
POSITIONS ACHETEUR (111,2 %)									
Actions canadiennes (4,9 %)									
Énergie (1,9 %)									
	4 603	Enbridge Inc., priv., série 1	140 874	130 954	CAD	13 600	Chemtrade Logistics Income Fund, 4,750 %, 31-05-24	13 196	13 583
	1 400	Enbridge Inc., priv., série 5	39 874	37 217	CAD	260 000	Chemtrade Logistics Income Fund, 6,250 %, 31-08-27	260 000	260 000
	8 500	Enbridge Inc., priv., série L	236 868	216 403	CAD	175 000	Corus Entertainment Inc., 5,000 %, 11-05-28	175 044	126 000
			<u>417 616</u>	<u>384 574</u>	CAD	150 000	Corus Entertainment Inc., 6,000 %, 28-02-30	150 000	105 938
Produits financiers (2,8 %)					USD	75 000	Curaleaf Holdings Inc., 8,000 %, 15-12-26	94 856	77 906
	6 250	Services financiers Élément, priv., série C	135 755	155 000	CAD	300 000	Doman Building Materials Group Ltd, 5,250 %, 15-05-26	294 330	271 937
	10 000	Element Fleet Management Corp., priv., série A	236 598	249 798	CAD	125 000	Enbridge Inc., 5,000 %, 19-01-82	107 325	104 408
	6 425	Element Fleet Management Corp., priv., série E	135 219	158 376	USD	75 000	Enbridge Inc., 7,375 %, 15-01-83	100 511	97 557
			<u>507 572</u>	<u>563 174</u>	USD	200 000	First Quantum Minerals Ltd., 8,625 %, 01-06-31	269 731	271 564
Immobilier (-0,2 %)					CAD	250 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 7,000 %, 10-02-26	249 973	249 297
	1 250	Brookfield Office Properties Inc., priv., série CC	20 602	20 925	CAD	150 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 7,375 %, 12-05-26	150 079	150 555
	1 250	Brookfield Office Properties Inc., priv., série EE	17 191	16 050	CAD	25 000	George Weston limitée, 6,690 %, 01-03-33	25 972	26 849
			<u>37 793</u>	<u>36 975</u>	CAD	100 000	Gibson Energy Inc., 5,800 %, 12-07-26	99 959	100 040
Total des actions canadiennes – position acheteur					CAD	65 000	Gibson Energy Inc., 6,200 %, 12-07-53	64 930	67 027
			962 981	984 723	CAD	240 000	Gibson Energy Inc., 5,250 %, 22-12-80	203 246	198 887
Titres de créance canadiens (64,9 %)					CAD	250 000	Gibson Energy Inc., 8,700 %, 12-07-83	250 650	251 930
Obligations de sociétés (64,9 %)					CAD	420 000	iA Société financière inc., 6,611 %, 30-06-82	416 260	405 859
USD	165 000	Air Canada, 3,875 %, 15-08-26	195 234	202 583	CAD	200 000	Intact Corporation financière, 7,338 %, 30-06-83	200 000	198 500
CAD	4 000	Air Canada, 4,625 %, 15-08-29	3 665	3 607	CAD	200 000	Inter Pipeline Ltd., 6,875 %, 26-03-79	208 724	187 769
CAD	144 000	Air Canada, 4,625 %, 15-08-29	130 374	130 530	CAD	125 000	Inter Pipeline Ltd., 6,625 %, 19-11-79	125 350	113 998
CAD	150 000	Algonquin Power & Utilities Corp., 5,250 %, 18-01-82	120 164	118 869	CAD	175 000	Keyera Corp., 6,875 %, 13-06-79	177 595	164 286
CAD	250 000	AltaGas Ltd., 7,350 %, 17-08-82	248 726	240 603	CAD	150 000	Keyera Corp., 5,950 %, 10-03-81	151 447	129 524
CAD	400 000	AutoCanada Inc., 5,750 %, 07-02-29	400 100	336 667	USD	300 000	Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	413 536	395 980
CAD	200 000	Banque de Montréal, 7,057 %, 31-12-49	200 000	194 565	CAD	250 000	Mattamy Group Corp., 4,625 %, 01-03-28	241 441	222 940
CAD	400 000	Banque de Montréal, 7,373 %, 31-12-49	402 500	393 383	CAD	340 000	Banque Nationale du Canada, 7,500 %, 16-11-82	340 944	333 402
CAD	200 000	Banque de Montréal, 5,625 %, 26-05-82	196 575	185 167	CAD	60 000	Northland Power Inc., 9,250 %, 30-06-83	59 408	60 260
CAD	400 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 7,023 %, 27-07-82	400 000	387 978	USD	275 000	Northriver Midstream Finance LP, 5,625 %, 15-02-26	349 731	339 691
USD	200 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 8,625 %, 27-10-82	274 639	274 910	CAD	120 000	NuVista Energy Ltd., 7,875 %, 23-07-26	119 963	122 400
CAD	15 000	Brookfield Property Finance ULC, 4,300 %, 01-03-24	14 606	14 672	CAD	575 000	Corporation Parkland, 3,875 %, 16-06-26	550 343	533 780
CAD	32 000	Brookfield Property Finance ULC, 3,926 %, 24-08-25	29 298	29 271	CAD	395 000	Corporation Parkland, 6,000 %, 23-06-28	389 014	380 780
CAD	50 000	Brookfield Property Finance ULC, 4,000 %, 30-09-26	43 683	43 023	CAD	250 000	Corporation Parkland, 4,375 %, 26-03-29	249 887	218 813
CAD	60 000	Brookfield Property Finance ULC, 3,930 %, 15-01-27	52 385	50 973	CAD	125 000	Pembina Pipeline Corp., 5,720 %, 22-06-26	124 973	124 921
CAD	350 000	Brookfield Property Finance ULC, 7,125 %, 13-02-28	350 424	324 228	CAD	250 000	Rogers Communications Inc., 5,000 %, 17-12-81	243 581	227 404
USD	125 000	Brookfield Residential Properties Inc., 6,250 %, 15-09-27	153 052	152 134					
CAD	228 000	Capital Power Corp., 7,950 %, 09-09-82	228 182	223 364					

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2023 (non audité)

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
CAD	400 000	Banque Royale du Canada, 4,500 %, 24-11-80	388 000	371 300	USD	150 000	Cushman & Wakefield US Borrower LLC, 6,750 %, 15-05-28	200 590	179 809
USD	150 000	Banque Royale du Canada, 3,862 %, 29-06-85	155 784	182 607	USD	300 000	Freeport Minerals Corp., 7,125 %, 01-11-27	446 537	413 844
CAD	552 000	Secure Energy Services Inc., 7,250 %, 30-12-26	544 289	545 100	USD	165 000	Freeport Minerals Corp., 9,500 %, 01-06-31	277 512	259 515
CAD	30 000	Secure Energy Services Inc., 7,250 %, 30-12-26	29 550	29 644	USD	153 000	Freeport Minerals Corp., 6,125 %, 15-03-34	228 373	198 931
CAD	250 000	Shawcor Ltée, 9,000 %, 10-12-26	253 364	260 234	USD	225 000	Horizon Therapeutics USA Inc., 5,500 %, 01-08-27	305 264	299 353
CAD	70 000	Groupe SNC-Lavalin inc., 7,000 %, 12-06-26	70 097	71 225	USD	125 000	ILFC E-Capital Trust I, 7,064 %, 21-12-65	112 334	111 582
CAD	179 000	Tamarack Valley Energy Ltd., 7,250 %, 10-05-27	175 412	167 533	USD	145 000	Iron Mountain Inc., 7,000 %, 15-02-29	194 317	192 439
USD	275 000	Tervita Corp., 11,000 %, 01-12-25	397 681	387 519	USD	115 000	Iron Mountain Inc., 5,250 %, 15-07-30	148 274	136 795
CAD	400 000	La Banque Toronto-Dominion, 7,232 %, 31-12-49	400 000	392 901	USD	47 000	Live Nation Entertainment Inc., 5,625 %, 15-03-26	62 215	60 834
USD	200 000	La Banque Toronto-Dominion, 8,125 %, 31-10-82	275 696	269 513	USD	260 000	Mileage Plus Holdings LLC, 6,500 %, 20-06-27	347 832	345 161
USD	90 000	Trulieve Cannabis Corp., 9,750 %, 18-06-24	123 610	113 137	USD	241 000	NCR Corp., 5,750 %, 01-09-27	316 273	319 249
USD	83 000	Trulieve Cannabis Corp., 8,000 %, 06-10-26	105 846	81 382	USD	178 000	NCR Corp., 6,125 %, 01-09-29	238 739	235 956
CAD	225 000	Vidéotron Ltée, 4,500 %, 15-01-30	220 452	196 406	USD	166 000	PDC Energy Inc., 5,750 %, 15-05-26	223 239	218 976
CAD	175 000	Vidéotron Ltée, 3,125 %, 15-01-31	156 056	136 172	USD	125 000	Prime Healthcare Services Inc., 7,250 %, 01-11-25	156 429	156 955
			<u>13 611 443</u>	<u>13 044 985</u>	USD	90 000	Sealed Air Corp., 5,000 %, 15-04-29	112 977	111 032
		Total des titres de créance canadiens – position acheteur	13 611 443	13 044 985	USD	150 000	Sirius XM Radio Inc., 5,000 %, 01-08-27	186 373	184 354
		Titres de créance mondiaux (41,0 %)			USD	275 000	Stagwell Global LLC, 5,625 %, 15-08-29	344 951	311 814
		Obligations du Trésor des États-Unis (37,5 %)			USD	219 000	Syneos Health Inc., 3,625 %, 15-01-29	285 822	283 643
USD	350 000	Acadia Healthcare Co Inc., 5,500 %, 01-07-28	453 954	443 340	USD	100 000	Tenet Healthcare Corp., 6,125 %, 01-10-28	122 047	127 515
USD	325 000	American Airlines Inc., 11,750 %, 15-07-25	489 876	471 933	USD	65 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 3,875 %, 15-05-43	84 517	83 793
USD	172 000	AMN Healthcare Inc., 4,625 %, 01-10-27	212 604	210 895	USD	300 000	Vistra Corp., 8,000 %, 31-12-49	<u>390 460</u>	<u>369 411</u>
USD	175 000	Bath & Body Works Inc., 9,375 %, 01-07-25	238 558	246 073				<u>7 824 895</u>	<u>7 533 247</u>
USD	300 000	Brookfield Property REIT Inc., 4,500 %, 01-04-27	374 297	334 785			Obligations internationales (3,5 %)		
USD	30 000	Carriage Services Inc., 4,250 %, 15-05-29	33 687	34 388	USD	150 000	Barclays Bank PLC, 5,235 %, 31-12-49	166 589	197 395
USD	327 000	Catalent Pharma Solutions Inc., 5,000 %, 15-07-27	426 890	397 727	USD	20 000	Barclays Bank PLC, 5,359 %, 31-12-49	22 095	26 403
USD	118 000	CCO Holdings LLC, 5,125 %, 01-05-27	147 150	145 571	USD	10 000	Barclays Bank PLC, 5,460 %, 31-12-49	11 106	13 165
USD	35 000	CCO Holdings LLC, 5,000 %, 01-02-28	43 351	42 247	USD	50 000	Standard Chartered PLC, 3,025 %, 31-12-49	51 906	66 195
USD	100 000	CCO Holdings LLC, 6,375 %, 01-09-29	128 846	124 809	USD	200 000	Standard Chartered PLC, 3,188 %, 31-12-49	209 986	263 540
USD	20 000	CCO Holdings LLC, 7,375 %, 01-03-31	25 800	25 806	USD	100 000	Standard Chartered PLC, 5,949 %, 31-12-49	<u>104 993</u>	<u>132 241</u>
USD	150 000	Churchill Downs Inc., 6,750 %, 01-05-31	202 604	196 501			Total des titres de créance mondiaux – position acheteur	<u>566 675</u>	<u>698 939</u>
USD	200 000	Cleveland-Cliffs Inc., 7,000 %, 15-03-27	262 203	258 211				8 391 570	8 232 186

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2023 (non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE					INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE				
Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Options (0,4 %)					USD	(90 000)	Hilton Grand Vacations Borrower Escrow LLC, 5,000 %, 01-06-29	(108 190)	(105 798)
Total des options achetées – se reporter à l'annexe A			156 838	84 659	USD	(100 000)	M&T Bank Corp., 5,053 %, 27-01-34	(126 792)	(120 886)
Coûts de transactions			(2 861)	-	USD	(100 000)	Matador Resources Co., 6,875 %, 15-04-28	(133 417)	(130 526)
Total – positions acheteur			23 119 971	22 346 553	USD	(50 000)	Medline Borrower LP, 5,250 %, 01-10-29	(57 467)	(57 475)
POSITIONS VENDEUR (-25,1 %)					USD	(75 000)	MGM Resorts International, 4,750 %, 15-10-28	(94 704)	(90 204)
Titres de créance canadiens (-3,9 %)					USD	(60 000)	Novelis Corp., 4,750 %, 30-01-30	(78 609)	(70 636)
Obligations d'État (-0,2 %)					USD	(100 000)	Olin Corp., 5,625 %, 01-08-29	(119 495)	(127 680)
CAD	(61 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 1,750 %, 01-12-53	(43 798)	(45 022)	USD	(200 000)	Organon & Co., 5,125 %, 30-04-31	(230 998)	(218 693)
Obligations de sociétés (-3,7 %)					USD	(75 000)	Performance Food Group Inc., 4,250 %, 01-08-29	(92 109)	(88 472)
CAD	(100 000)	Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,394 %, 15-08-29	(86 809)	(85 376)	USD	(100 000)	Permian Resources Operating LLC, 5,875 %, 01-07-29	(128 206)	(124 784)
USD	(75 000)	Bombardier Inc., 7,500 %, 01-02-29	(100 818)	(98 209)	USD	(100 000)	Post Holdings Inc., 4,500 %, 15-09-31	(114 638)	(113 117)
USD	(75 000)	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,450 %, 02-12-31	(87 762)	(86 947)	USD	(100 000)	Prime Security Services Borrower LLC, 6,250 %, 15-01-28	(126 933)	(124 173)
USD	(75 000)	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 3,000 %, 02-12-41	(81 686)	(81 123)	USD	(75 000)	Rocket Mortgage LLC, 3,875 %, 01-03-31	(81 206)	(80 561)
CAD	(100 000)	Fonds de placement immobilier First Capital, 3,753 %, 12-07-27	(89 555)	(90 964)	USD	(100 000)	Scientific Games International Inc., 7,250 %, 15-11-29	(136 072)	(132 609)
CAD	(85 000)	Fonds de placement immobilier RioCan, 4,628 %, 01-05-29	(80 341)	(79 852)	USD	(75 000)	Six Flags Entertainment Corp., 7,250 %, 15-05-31	(100 605)	(96 752)
CAD	(225 000)	La Banque Toronto-Dominion, 3,589 %, 14-09-28	(220 987)	(224 166)	USD	(100 000)	SM Energy Co., 6,500 %, 15-07-28	(128 856)	(127 162)
Total des titres de créance canadiens – position vendeur			(791 756)	(791 659)	USD	(100 000)	Starwood Property Trust Inc., 4,375 %, 15-01-27	(118 962)	(114 088)
Titres de créance mondiaux (-20,6 %)					USD	(75 000)	Taylor Morrison Communities Inc., 5,125 %, 01-08-30	(92 937)	(91 739)
Obligations du Trésor des États-Unis (-19,7 %)					USD	(100 000)	TransDigm Inc., 4,625 %, 15-01-29	(119 991)	(117 865)
USD	(100 000)	ACCO Brands Corp., 4,250 %, 15-03-29	(112 000)	(111 295)	USD	(60 000)	Tri Pointe Homes Inc., 5,700 %, 15-06-28	(73 622)	(76 767)
USD	(125 000)	Ally Financial Inc., 7,100 %, 15-11-27	(175 510)	(166 938)	USD	(150 000)	Uber Technologies Inc., 4,500 %, 15-08-29	(186 297)	(183 075)
USD	(100 000)	Bath & Body Works Inc., 6,625 %, 01-10-30	(129 448)	(127 926)	USD	(100 000)	Wolverine World Wide Inc., 4,000 %, 15-08-29	(110 748)	(105 498)
USD	(50 000)	Caesars Entertainment Inc., 4,625 %, 15-10-29	(59 136)	(57 829)	USD	(100 000)	Wynn Resorts Finance LLC, 7,125 %, 15-02-31	(132 733)	(131 639)
USD	(100 000)	Central Garden & Pet Co., 4,125 %, 15-10-30	(113 945)	(111 237)				(4 049 003)	(3 957 816)
USD	(90 000)	Civitas Resources Inc., 8,750 %, 01-07-31	(119 392)	(120 909)	Obligations internationales (-0,9 %)				
USD	(125 000)	Clarivate Science Holdings Corp., 4,875 %, 01-07-29	(145 342)	(146 901)	EUR	(132 000)	Stichting AK Rabobank Certificaten, 6,500 %, 31-12-49	(171 843)	(177 222)
USD	(125 000)	CommScope Inc., 4,750 %, 01-09-29	(138 256)	(130 576)	Total des titres de créance mondiaux – position vendeur				
USD	(100 000)	DaVita Inc., 4,625 %, 01-06-30	(117 052)	(113 722)				(4 220 846)	(4 135 038)
USD	(115 000)	Embecka Corp., 5,000 %, 15-02-30	(129 632)	(126 496)	Options (-0,6 %)				
USD	(100 000)	Energizer Holdings Inc., 4,375 %, 31-03-29	(115 703)	(113 788)	Total – options vendues – se reporter à l'annexe A			(117 739)	(121 277)
Coûts de transactions			(2 242)	-	Total – positions vendeur			(5 132 583)	(5 047 974)

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2023 (non audité)

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
		Contrats de change à terme (0,2 %)					Autres actifs, moins les passifs (13,7 %)		2 750 582
		Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe B		42 892			TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)		20 092 053
		TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (86,3 %)	17 987 388	17 341 471					

* Monnaie d'origine du titre de créance

ANNEXE A

OPTIONS (-0,2 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
E-Mini sur l'indice S&P 500	Option d'achat	25	4 650 \$	Septembre 2023	26 452	44 660
SPDR S&P Homebuilders ETF	Option d'achat	43	90 \$	Septembre 2023	523	1 748
Contrats à terme normalisés sur obligations des États-Unis	Option d'achat	13	135 \$	Juillet 2023	7 341	538
Contrats à terme normalisés sur obligations des États-Unis	Option d'achat	18	145 \$	Août 2023	11 665	744
Achat USD vente CAD, hors cote	Option d'achat	500 000	1 \$	Octobre 2023	6 417	389
					52 398	48 079
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	279	72 \$	Juillet 2023	35 636	1 292
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	171	73 \$	Juillet 2023	6 594	1 358
E-Mini sur l'indice S&P 500	Option de vente	25	4 000 \$	Septembre 2023	50 204	28 946
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	8	4 325 \$	Juillet 2023	2 338	476
SPDR S&P Homebuilders ETF	Option de vente	85	65 \$	Septembre 2023	6 263	3 230
SPDR S&P Homebuilders ETF	Option de vente	84	70 \$	Juillet 2023	3 405	1 278
					104 440	36 580
Total des options achetées					156 838	84 659
E-Mini sur l'indice S&P 500	Option d'achat – position vendeur	(25)	4 600 \$	Septembre 2023	(41 633)	(68 235)
SPDR S&P Homebuilders ETF	Option d'achat – position vendeur	(43)	80 \$	Septembre 2023	(5 257)	(23 471)
Contrats à terme normalisés sur obligations des États-Unis	Option d'achat – position vendeur	(13)	145 \$	Juillet 2023	(1 372)	(17)
Contrats à terme normalisés sur obligations des États-Unis	Option d'achat – position vendeur	(18)	155 \$	Août 2023	(3 026)	(372)
					(51 288)	(92 095)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(186)	66 \$	Juillet 2023	(6 634)	(616)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(187)	68 \$	Juillet 2023	(6 936)	(866)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(256)	69 \$	Juillet 2023	(2 804)	(946)
E-Mini sur l'indice S&P 500	Option de vente – position vendeur	(25)	3 800 \$	Septembre 2023	(28 780)	(16 954)
SPDR S&P Homebuilders ETF	Option de vente – position vendeur	(85)	50 \$	Septembre 2023	(2 673)	(908)
SPDR S&P Homebuilders ETF	Option de vente – position vendeur	(84)	65 \$	Juillet 2023	(1 273)	(539)
Contrats à terme normalisés sur obligations des États-Unis	Option de vente – position vendeur	(18)	119 \$	Août 2023	(10 257)	(6 327)
Contrats à terme normalisés sur obligations des États-Unis	Option de vente – position vendeur	(14)	122 \$	Juillet 2023	(7 094)	(2 026)
					(66 451)	(29 182)
Total des options vendues					(117 739)	(121 277)

ANNEXE B

CONTRATS DE CHANGE À TERME (0,2 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
16 777 101 CAD	12 610 000 USD	1,33046	10-08-23	101 414	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
838 250 CAD	496 000 GBP	1,69002	03-08-23	4 067	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				105 481		
496 000 GBP	840 636 CAD	0,59003	03-08-23	(6 442)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
1 200 000 EUR	1 790 976 CAD	0,67003	03-08-23	(56 147)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				(62 589)		
Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				42 892		

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

NOTES PROPRES AU FONDS

Au 30 juin 2023 (non audité)

1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 30 JUIN 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	984 723	-	-	984 723
Obligations – position acheteur	-	20 881 191	395 980	21 277 171
Options – position acheteur	84 659	-	-	84 659
Contrats à terme – position acheteur	-	105 481	-	105 481
Obligations – position vendeur	-	(4 926 697)	-	(4 926 697)
Options – position vendeur	(121 277)	-	-	(121 277)
Contrats à terme – position vendeur	-	(62 589)	-	(62 589)
Total	948 105	15 997 386	395 980	17 341 471

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2022				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	722 486	-	-	722 486
Obligations – position acheteur	-	23 612 454	406 650	24 019 104
Options – position acheteur	51 593	-	-	51 593
Contrats à terme – position acheteur	-	139 876	-	139 876
Obligations – position vendeur	-	(5 309 869)	-	(5 309 869)
Options – position vendeur	(10 028)	-	-	(10 028)
Contrats à terme – position vendeur	-	(207 270)	-	(207 270)
Total	764 051	18 235 191	406 650	19 405 892

2. RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 des instruments financiers du Fonds pour la période close le 30 juin 2023 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

30 juin 2023	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
Solde à l'ouverture de la période	406 650	-	406 650
Achats de placements au cours de la période	-	-	-
Produits des ventes au cours de la période	-	-	-
Transferts entrants au cours de la période	-	-	-
Transferts sortants au cours de la période	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(10 670)	-	(10 670)
Solde à la clôture de la période	395 980	-	395 980
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 30 juin 2023	395 980	-	(10 670)

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

31 décembre 2022	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	-
Achats de placements au cours de l'exercice	413 536	-	413 536
Produits des ventes au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(6 886)	-	(6 886)
Solde à la clôture de l'exercice	406 650	-	406 650
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2022			(6 886)

Pour la période close le 30 juin 2023 et l'exercice clos le 31 décembre 2022, certains titres détenus en position acheteur ont été classés au niveau 3. Les titres de niveau 3 en position acheteur du Fonds sont des titres de créance évalués au prix de transaction en vigueur au moment de l'achat. Si le cours des titres de niveau 3 avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 19 799 \$ au 30 juin 2023 (20 333 \$ au 31 décembre 2022). Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés s'être produits au début de la période.

30 juin 2023							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	395 980 \$	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	19 799 \$	(19 799) \$

31 décembre 2022							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	406 650 \$	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	20 333 \$	(20 333) \$

3. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	Net \$
30 juin 2023				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	105 481	(62 589)	-	42 892
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(62 589)	62 589	-	-
31 décembre 2022				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	139 876	(139 876)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(207 270)	139 876	-	(67 394)

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

4. AUTRE RISQUE DE PRIX

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice mixte, constitué à 75 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens) et à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) (l'« indice »), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 914 717 \$ (1 551 101 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

La pandémie de COVID-19 (maladie à coronavirus) a accentué la volatilité des marchés des capitaux et fortement perturbé l'activité des entreprises. Les effets persistants des perturbations imprévues des marchés, notamment celles causées par la COVID-19, peuvent exacerber les risques politiques, sociaux ou économiques préexistants et fragiliser considérablement certains émetteurs, secteurs ou types de titres. De telles perturbations des marchés ou de l'économie peuvent être de courte durée ou s'étendre sur une plus longue période et pourraient avoir des conséquences qui ne sont pas encore prévisibles.

5. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations des taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
30 juin 2023 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	16 628 133	384 574	(16 686 183)	326 524	1,6 %
Euro	(1 753 443)	-	1 732 399	(21 044)	-0,1 %
Livre sterling	5 253	-	-	5 253	0,0 %
Exposition nette	14 879 943	384 574	(14 953 784)	310 733	1,5 %

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2022 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	16 488 433	199 185	(16 594 073)	93 545	0,4 %
Euro	(1 717 417)	-	1 735 284	17 867	0,1 %
Livre sterling	4 517	-	808 415	812 932	3,7 %
Exposition nette	14 775 533	199 185	(14 050 374)	924 344	4,2 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 15 537 \$ (46 217 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

6. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 488 950 \$ (597 642 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	30 juin 2023 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	141 392	-	141 392
De 1 à 3 ans	3 312 967	-	3 312 967
De 3 à 5 ans	6 674 086	(703 456)	5 970 630
Plus de 5 ans	11 148 726	(4 223 241)	6 925 485
Total	21 277 171	(4 926 697)	16 350 474

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2022 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	-	(807 541)	(807 541)
De 1 à 3 ans	1 916 146	-	1 916 146
De 3 à 5 ans	8 330 766	(1 088 877)	7 241 889
Plus de 5 ans	13 772 192	(3 413 451)	10 358 741
Total	24 019 104	(5 309 869)	18 709 235

7. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

Notation des obligations	30 juin 2023			Notation des obligations	31 décembre 2022		
	Net	Positions acheteur	Positions vendeur		Net	Positions acheteur	Positions vendeur
AA-	0,0 %	0,0 %	0,0 %	AA-	-3,7 %	0,0 %	-3,7 %
A-	-1,1 %	0,0 %	-1,1 %	A-	-0,2 %	1,0 %	-1,2 %
BBB+	1,5 %	2,9 %	-1,4 %	BBB+	1,2 %	3,1 %	-1,9 %
BBB	5,4 %	5,8 %	-0,4 %	BBB	5,8 %	6,2 %	-0,4 %
BBB-	13,5 %	15,2 %	-1,7 %	BBB-	13,3 %	15,2 %	-1,9 %
BB+	15,4 %	16,0 %	-0,6 %	BB+	15,1 %	17,6 %	-2,5 %
BB	19,9 %	22,3 %	-2,4 %	BB	19,4 %	21,8 %	-2,4 %
BB-	5,5 %	11,6 %	-6,1 %	BB-	11,2 %	13,6 %	-2,4 %
B+	13,2 %	16,8 %	-3,6 %	B+	6,2 %	7,8 %	-1,6 %
B	1,6 %	6,1 %	-4,5 %	B	8,9 %	12,0 %	-3,1 %
B-	1,2 %	2,8 %	-1,6 %	B-	0,9 %	2,6 %	-1,7 %
CCC+	0,0 %	0,0 %	0,0 %	CCC+	1,0 %	1,7 %	-0,7 %
Aucune notation	5,1 %	6,0 %	-0,9 %	Aucune notation	6,5 %	7,4 %	-0,9 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant :

1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

8. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022.

Territoire	% de l'actif net	
	30 juin 2023	31 décembre 2022
POSITIONS ACHETEUR	111,7 %	114,1 %
Actions canadiennes	4,9 %	3,3 %
Produits financiers	2,8 %	2,4 %
Énergie	1,9 %	0,9 %
Immobilier	0,2 %	0,0 %
Titres de créance canadiens	64,9 %	61,5 %
Obligations de sociétés	64,9 %	61,5 %
Titres de créance mondiaux	41,0 %	48,5 %
Obligations des États-Unis	37,5 %	36,5 %
Obligations internationales	3,5 %	12,0 %
Instruments dérivés	0,9 %	0,8 %
POSITIONS VENDEUR	-25,4 %	-25,3 %
Titres de créance canadiens	-3,9 %	-4,3 %
Obligations de sociétés	-3,7 %	-4,3 %
Obligations d'État	-0,2 %	0,0 %
Titres de créance mondiaux	-20,6 %	-20,1 %
Obligations des États-Unis	-19,7 %	-14,7 %
Obligations internationales	-0,9 %	-5,4 %
Instruments dérivés	-0,9 %	-0,9 %

9. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

30 juin 2023	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	4 926 697	-	-	4 926 697
Distributions à payer	83 755	-	-	83 755
Charges à payer et autres montants à payer	-	246 436	-	246 436
Achats de placements à payer	604 992	-	-	604 992
Passifs dérivés	183 866	-	-	183 866
Découvert	11 849 431	-	-	11 849 431
31 décembre 2022	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	5 309 869	-	-	5 309 869
Distributions à payer	101 031	-	-	101 031
Charges à payer et autres montants à payer	-	183 017	-	183 017
Passifs dérivés	217 298	-	-	217 298
Découvert	16 333 717	-	-	16 333 717

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

10. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2023		2022	
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie A	Catégorie F
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de la période	2 193 665	766 634	2 497 561	758 754
Parts émises	(36 225)	32 810	(6 919)	6 306
Parts réinvesties	103	-	187	-
Parts rachetées	(222 487)	(20 556)	(240 468)	(50 020)
Parts émises et en circulation, à la clôture de la période	1 935 056	778 888	2 250 361	715 040
Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de la période	2 113 642	786 420	2 434 873	753 518

11. COMMISSIONS

Semestres clos les 30 juin (non audité) (en milliers de dollars)

	2023	2022
Commissions de courtage	37	78
Accords de paiement indirect	3	4

12. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2022
Report prospectif du montant net des pertes en capital	2 957
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-

13. EFFET DE LEVIER

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, l'exposition globale du Fonds à l'effet de levier a varié entre 52,29 % (49,43 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) et 64,47 % (109,31 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) de la valeur liquidative. Au 30 juin 2023, elle s'élevait à 64,47 % (49,43 % au 31 décembre 2022) de sa valeur liquidative. L'effet de levier provenait principalement de positions vendeur sur titres à revenu fixe.

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2023 (non audité)

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Picton Mahoney Tactical Income Fund (le « Fonds ») est un fonds d'investissement à capital fixe établi en tant que fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 26 septembre 2012 (la « convention de fiducie »). Le Fonds a, le 18 octobre 2012, effectué un premier appel public à l'épargne visant le placement de 13 000 000 parts de catégorie A et de 2 349 675 parts de catégorie F au prix de 10,00 \$ la part. Les parts de catégorie A sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole PMB.UN.

Le gestionnaire du Fonds est Picton Mahoney Asset Management (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds est Compagnie Trust TSX (le « fiduciaire »). Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion du Fonds et de son portefeuille de placement. L'adresse du siège social du Fonds est le 33 Yonge Street, Suite 830, Toronto (Ontario), M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 29 août 2023.

Les objectifs de placement du Fonds ont été modifiés pour supprimer les références aux distributions « avantageuses sur le plan fiscal ». Après l'application des modifications proposées, les objectifs de placement du Fonds sont i) de verser aux porteurs de parts des distributions mensuelles; ii) de préserver le capital et d'atténuer les risques en réduisant la volatilité et la corrélation aux marchés des titres à rendement élevé et aux marchés des actions; et iii) de maximiser le rendement total pour les porteurs de parts grâce à des distributions et à l'appréciation du capital.

Le Fonds poursuit ses objectifs grâce à un portefeuille diversifié de titres porteurs de revenus (le « portefeuille ») géré activement par le gestionnaire de portefeuille. Picton Mahoney Asset Management est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le gestionnaire de portefeuille (le « gestionnaire de portefeuille ») du Fonds.

Le Fonds est géré de manière tactique et la composition de son portefeuille varie selon la conjoncture du marché, mais consiste essentiellement en des positions en compte et à découvert sur des obligations à rendement élevé et de catégorie investissement et, dans une moindre mesure, sur des obligations d'État, des obligations convertibles, des actions privilégiées et des actions portant dividendes, dont les émetteurs sont en majeure partie situés en Amérique du Nord. Dans sa sélection des titres, le gestionnaire de portefeuille cherche à maximiser le rendement corrigé du risque et à préserver le capital, et à constituer ainsi un portefeuille peu volatil et peu corrélé aux autres marchés dans lesquels il investit.

Les prochaines distributions versées par le Fonds devraient être essentiellement composées de revenu ordinaire, bien qu'elles puissent encore être versées sous forme de gains en capital ou de remboursement de capital à l'avenir.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables du Fonds sont décrites ci-après.

a) Base d'établissement

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34) publiée par l'International Accounting Standards Board. Les méthodes comptables et méthodes de calcul utilisées sont les mêmes que pour les plus récents états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

b) Classement

i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options, les contrats à terme normalisés et les bons de souscription, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2023 (non audité)

présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances.

Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les swaps sur défaillance sont des ententes conclues en vue d'atténuer le risque de crédit à l'égard de certaines entités émettrices (une « entité de référence ») dont le titre est détenu par le Fonds, ou d'accroître l'exposition au risque de crédit à l'égard d'une entité de référence en créant une position de placement théorique pour le Fonds. Lorsqu'une position de placement théorique est créée, le risque de crédit du Fonds est comparable au risque qui serait lié à un placement direct du Fonds dans l'entité de référence. En vertu des swaps sur défaillance, l'acheteur de protection, dont l'intention est de réduire son exposition au risque de crédit de l'entité de référence, verse une prime au vendeur de protection, qui assume le risque de crédit en cas de défaillance de l'émetteur. Cette prime est payée à intervalles réguliers sur la durée des swaps. En échange de la prime versée, l'acheteur de la protection a le droit de recevoir du vendeur le remboursement complet de toute perte attribuable à un incident de crédit à l'égard de l'entité de référence. Un incident de crédit peut être déclenché par une faillite, un défaut de paiement ou une restructuration de l'entité de référence. Lorsqu'un incident de crédit se produit, le swap peut être réglé par la livraison matérielle de l'obligation pour un produit correspondant à la valeur

nominale ou par le versement d'une somme en trésorerie correspondant au montant de la perte. Les swaps sur défaillance sont évalués quotidiennement, en fonction des évaluations fournies par les courtiers, lesquelles sont établies au moyen de données d'entrée observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des swaps sur défaillance.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend

Au 30 juin 2023 (non audité)

pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale.

Le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous-jacents en tant que telles et à la date de distribution.

g) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds correspond à la valeur de l'actif du Fonds diminuée de son passif. Elle est calculée à une date précise, conformément à la déclaration de fiducie du Fonds. L'administrateur du Fonds (ou toute autre personne ou entité désignée par le gestionnaire) calculera la valeur liquidative du Fonds à 16 h (heure de l'Est), ou à une autre heure que le gestionnaire juge appropriée, chaque jour ouvrable ou tout autre jour que le gestionnaire choisit pour calculer la valeur liquidative (chacun de ces jours étant désigné « date d'évaluation »).

La valeur liquidative par part de chaque catégorie à une date d'évaluation donnée est déterminée en divisant la valeur de l'actif du Fonds diminuée de son passif, dans chaque cas attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation.

h) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les placements, les options, les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options », « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des swaps sur défaillance » de l'état du résultat global.

i) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de la période.

j) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

k) IFRS 9 Instruments financiers

IFRS 9 *Instruments financiers* traite du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers. Le classement et l'évaluation des créances sont fondés sur le modèle économique adopté par l'entité pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Un instrument de créance est évalué au coût amorti si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels, lesquels sont constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Un instrument de créance est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels ainsi qu'à des fins de vente. Tous les autres instruments de créance doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, une entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation. Les dérivés et les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que, pour les instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction, un choix irrévocable ne soit fait de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le portefeuille de placements du Fonds est toujours classé à la juste valeur par le biais du résultat net, et les autres actifs financiers détenus à des fins de perception continuent d'être évalués au coût amorti.

l) Effet de levier

L'effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour aboutir à une exposition qu'il ne saurait obtenir autrement.

L'exposition globale du Fonds à l'effet de levier correspond à la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché des positions vendeur; ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés, compte non tenu des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture.

m) Participations dans des entreprises associées, des coentreprises et des filiales

Les filiales sont des entités sur lesquelles le Fonds exerce un contrôle, car ce dernier est exposé ou a droit à des rendements variables liés à son investissement et a la capacité d'influer sur ces rendements par le pouvoir qu'il détient sur l'entité. Picton Mahoney a déterminé que le Fonds constitue des entités d'investissement et, à ce titre, comptabilise ses filiales à la juste valeur. Les coentreprises sont des entités sur lesquelles le Fonds exerce un contrôle conjoint dans le cadre d'une convention avec d'autres actionnaires, et les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Fonds exerce une influence notable sur les décisions en matière d'exploitation, d'investissement et de financement (comme les entreprises dont le Fonds possède de 20 % à 50 % des actions avec droit de vote). Ces entités ont toutes été désignées comme étant à la JVRN.

n) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2023 (non audité)

normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (y compris des dérivés). La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le niveau de risque auquel est exposé le Fonds dépend de son objectif de placement et du type de placements qu'il détient. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement ciblé. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

L'exposition du Fonds aux risques liés aux instruments financiers est décrite dans les notes propres au Fonds.

Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des

incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, le Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligé éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur du Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds, les montants à payer ou à recevoir de courtiers et les autres montants à recevoir et à payer soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds.

Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2023 (non audité)

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, les dividendes à recevoir, les intérêts et autres montants à recevoir, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds est exposé à des rachats quotidiens de ses parts en trésorerie. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur des marchés actifs. Il peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente habituellement pas une part importante de son portefeuille. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats dans le cours normal des activités. Le Fonds est exposé à des rachats mensuels et annuels qui peuvent être financés par le règlement partiel du contrat à terme de gré à gré. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins, sauf les obligations vendues à découvert, qui peuvent être rachetées au gré du gestionnaire en vue de régler le passif immédiatement, et les swaps sur défaillance.

Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

6. OPÉRATIONS SUR LES PARTS

Les changements pertinents concernant la souscription, le rachat et le réinvestissement de parts du Fonds sont présentés aux états de l'évolution de l'actif net et dans les notes propres au Fonds.

Le Fonds

Les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles de rachats mensuels et rachats annuels. En outre, les deux catégories de parts du Fonds sont assorties de caractéristiques différentes. L'actif net du Fonds a, par conséquent, été classé dans les passifs, conformément à IAS 32.

Les porteurs de parts ont droit au rachat de leurs parts en circulation à la date de rachat annuel, soit le dernier jour ouvrable d'avril de chaque année (la « date de rachat annuel »). Le prix de rachat annuel par part correspondra à la valeur liquidative par part de catégorie A ou à la valeur liquidative par part de catégorie F (selon le cas) à la date de rachat annuel, moins tous les

coûts associés au financement de ce rachat.

Les parts peuvent aussi être rachetées au gré du porteur à la date de rachat mensuel, sous réserve de certaines conditions. Les parts doivent être présentées aux fins de rachat le 10^e jour ouvrable du mois précédant la date de rachat mensuel, et le montant du rachat est versé au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant la date de rachat mensuel. Les porteurs de parts de catégorie A recevront un prix de rachat correspondant au montant le moins élevé entre 95 % du cours moyen pondéré à la bourse principale au cours des dix jours ouvrables précédant immédiatement la date de rachat mensuel et 100 % du cours de clôture des parts de catégorie A à la date de rachat mensuel. Les porteurs de parts de catégorie F recevront un prix de rachat correspondant au produit du montant du rachat mensuel et de la dernière valeur liquidative calculée par part de catégorie F, divisé par la dernière valeur liquidative calculée par part de catégorie A. Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie ciblées à 5 % par an aux porteurs de parts inscrits au dernier jour ouvrable de chaque mois. Les distributions seront versées un jour ouvrable désigné par le gestionnaire, au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant la date de clôture des registres aux fins des distributions. Le Fonds adoptera un régime de réinvestissement des distributions aux termes duquel toutes les distributions en trésorerie mensuelles seront, au gré de chaque porteur de parts, automatiquement réinvesties dans d'autres parts au nom du porteur de parts.

Les porteurs de parts de catégorie F peuvent convertir leurs parts de catégorie F en parts de catégorie A toutes les semaines conformément à la convention de fiducie. Il est prévu que la liquidité des parts de catégorie F soit assurée par la conversion en parts de catégorie A et la vente des parts de catégorie A à la TSX. Les parts de catégorie F peuvent être converties le premier jour ouvrable de chaque semaine (la « date de conversion ») en remettant un avis et en cédant les parts de catégorie F avant 17 h (heure de Toronto) au moins cinq jours ouvrables avant la date de conversion. Pour chaque part de catégorie F ainsi convertie, le porteur recevra un nombre de parts de catégorie A égal à la valeur liquidative par part de catégorie F à la fermeture des marchés le jour ouvrable précédant immédiatement la date de conversion, divisée par la valeur liquidative par part de catégorie A à la fermeture des marchés le jour ouvrable précédant immédiatement la date de conversion. Aucune fraction de parts de catégorie A ne sera émise lors d'une conversion de parts de catégorie F, et tout montant fractionné sera arrondi au nombre entier de parts de catégorie A le plus proche. Un porteur de part de catégorie A peut convertir ses parts de catégorie A en parts de catégorie F à une date de conversion en remettant un avis et en cédant ces parts de catégorie A avant 17 h (heure de Toronto) au moins 10 jours ouvrables avant la date de conversion pertinente, conformément à la convention de fiducie. Pour chaque part de catégorie A ainsi convertie, le porteur recevra un nombre de parts de catégorie F égal à la valeur liquidative par part de catégorie A à la fermeture des marchés à la date de conversion pertinente, divisée par la valeur liquidative par part de catégorie F à la fermeture des marchés à la date de conversion. Aucune fraction de parts de catégorie F ne sera émise lors d'une conversion de parts de catégorie A, et tout montant fractionné sera arrondi au nombre entier de parts de catégorie F le plus proche. En s'appuyant en partie sur les politiques administratives et les pratiques d'évaluation actuelles de l'Agence du revenu du Canada, le gestionnaire a déterminé qu'une conversion de parts de catégorie F en parts de catégorie A ou de parts de catégorie A en parts de catégorie F ne constitue pas une cession des parts de catégories F ou A aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

7. IMPÔTS

Le Fonds est une « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année sera assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt, y compris les gains

Au 30 juin 2023 (non audité)

en capital nets imposables réalisés, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Voir la note 12 dans les notes propres au Fonds, pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales. Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds a fait un choix qui permettra à l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, d'être considérés comme des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

8. CHARGES D'EXPLOITATION

Le Fonds acquitte toutes les charges ordinaires engagées dans le cadre de son exploitation et de son administration. Ces charges peuvent comprendre tous les frais liés aux opérations du portefeuille, la rémunération du fiduciaire, du gestionnaire, du dépositaire et d'autres fournisseurs de services, les frais juridiques et comptables, les honoraires d'audit, les frais d'évaluation, les frais des membres du CEI, les frais liés à la conformité au Règlement 81-107, les frais se rapportant à l'exercice des droits de vote par procuration par un tiers, les primes d'assurance à l'intention des dirigeants du gestionnaire et des membres du CEI, les frais de communication, les frais d'impression et d'envoi de l'information financière, tous les frais et charges liés à la vente de parts, y compris les droits liés au dépôt de documents auprès des autorités en valeurs mobilières (le cas échéant), les frais afférents aux rapports financiers et autres rapports destinés aux porteurs de parts, l'organisation et la tenue d'assemblées avec les porteurs de parts, tous les impôts, cotisations ou autres frais perçus par le gouvernement auprès du Fonds, les charges d'intérêts et tous les frais de courtage et autres frais liés à l'achat et à la vente d'actifs du Fonds. En outre, le Fonds assume les charges associées aux relations

avec les investisseurs du Fonds. Le gestionnaire paie la totalité des charges d'exploitation engagées, puis se fait rembourser par le Fonds.

9. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion (les « frais de gestion ») pour les services qu'il lui fournit à l'égard des parts catégories A et F. Les frais de gestion imputés à une catégorie de parts du Fonds ne sont qu'à la charge des porteurs de parts de cette catégorie du Fonds.

Des frais de gestion sont imputés à l'égard des parts de catégorie A du Fonds et correspondent à 1,50 % par an de la valeur liquidative des parts de catégorie A. Ils comprennent : i) 1,00 % par an de la valeur liquidative des parts de catégorie A et ii) un montant équivalant aux frais de service (définis ci-après), lesquels correspondent à 0,50 % par an de la valeur liquidative des parts de catégorie A. Des frais de gestion sont imputés à l'égard des parts de catégorie F du Fonds et correspondent à 1,00 % par an de la valeur liquidative des parts de catégorie F. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés à chaque date d'évaluation et sont payables à la dernière date d'évaluation de chaque trimestre.

Le gestionnaire paie aux courtiers inscrits des frais de service annuels correspondant à 0,50 % de la valeur liquidative par part de catégorie A pour chaque part de catégorie A détenue par des clients des courtiers inscrits, calculés et payés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil commençant le 31 décembre 2012, plus les taxes applicables.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit également du Fonds une rémunération au rendement (la « rémunération au rendement ») pour chaque exercice. Le montant de la rémunération au rendement est calculé pour chacune des catégories de parts au 31 décembre de chaque année (la « date de calcul »). La rémunération au rendement pour un exercice donné correspond, pour chaque part en circulation de la catégorie pertinente, à 20 % de l'excédent de la somme i) de la valeur liquidative par part à la fin de cet exercice (compte non tenu de la rémunération au rendement à verser) et ii) des distributions versées au titre de cette part au cours des 12 mois précédents, sur 105 % (ou la part proportionnelle d'un taux de rendement minimal de 5 % si la période de calcul est plus courte qu'une année complète) du seuil de rendement (le « taux minimal »).

Le seuil de rendement utilisé pour déterminer la rémunération au rendement pour chaque exercice clos après le 31 décembre 2018 correspond au plus élevé des montants suivants : i) la valeur liquidative par part de la catégorie pertinente à la date de calcul de l'exercice précédent (après le versement de la rémunération au rendement); et ii) la valeur liquidative par part de la catégorie pertinente à la date de calcul du dernier exercice pour lequel une rémunération au rendement a été versée (après le versement de la rémunération au rendement), ajustée en fonction de toutes les distributions versées sur les parts de la catégorie pertinente à partir de la date où la valeur liquidative a été déterminée et jusqu'à la fin de l'exercice précédent.

Pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, le Fonds n'a versé aucune rémunération au rendement.

La rémunération au rendement, plus les taxes applicables, est calculée et cumulée quotidiennement, et versée chaque année, s'il y a lieu.

10. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds faisait l'objet d'une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and

PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2023 (non audité)

Derivatives Association (« ISDA ») avec ses contreparties aux instruments dérivés. Toutes les opérations sur actifs et passifs dérivés du Fonds, le cas échéant, sont effectuées avec ces contreparties, et le Fonds maintient une marge suffisante à titre de garantie sur les positions dérivées.

Veuillez vous reporter à la note 3 des notes propres au Fonds pour plus de précisions.

11. DONNÉES COMPARATIVES

Pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, les charges liées à la TVH ont été inscrites au poste « Taxe de vente harmonisée » de l'état du résultat global. Pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, les charges liées à la TVH ont été inscrites aux postes suivants de l'état du résultat global : « Frais de gestion », « Rémunération au rendement », « Frais de service », « Frais d'administration », « Information aux porteurs de titres », « Frais juridiques », « Frais du comité d'examen indépendant », et « Honoraires d'audit », et les données comparatives ont été révisées pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**



PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse de la société

Picton Mahoney Asset Management

33, Yonge Street, Suite 830
Toronto (Ontario) M5E 1G4
Canada

Téléphone : 416 955-4108
Numéro sans frais : 1 866 369-4108
Télécopieur : 416 955-4100
Courriel : service@pictonmahoney.com
www.pictonmahoney.com

Administration du Fonds

Picton Mahoney Funds

A/S Fiducie RBC Services aux investisseurs
Services aux actionnaires
155, Wellington Street West, 3^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3
Canada

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

18, York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2
Canada

Conseiller juridique

McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Brookfield Place, Suite 4400
181 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2T3
Canada

Agent de transferts

TSX Trust Company

200 University Ave, Suite 300
Toronto (Ontario)
Canada M5H 4H1